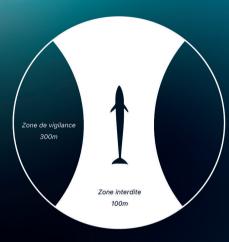
L'observation de cétacés

Lorsque que vous observez des cétacés avec votre embarcation, il est important de connaître la bonne approche à adopter dans la zone de vigilance (300 mètres).



- Allure lente et progression calme et constante dès le repérage des cétacés.
- Limiter la vitesse du bateau à 5 nœuds et éviter tout changement brutal de vitesse et/ou de direction.
- L'approche se fait selon une trajectoire progressivement parallèle aux animaux.
- Ne jamais aller à l'encontre des cétacés par l'avant, l'arrière ou le côté.
- Interrompre en cas de dérangement ou de fuite (accélération, changement de direction, sonde prolongée, claquement de queue sur la surface, interruption de chasse).
- Ne pas pénétrer intentionnellement la zone interdite (50 mètres pour les dauphins: 100 mètres pour les baleines). La présence du bateau dans cette zone peut être perçue comme un danger ou une intrusion dans l'espace vital des animaux.

Certaines règles de bon comportement s'appliquent durant la durée d'observation :

- Éviter l'observation à moins de 5 milles des côtes.
- Éteindre tout système acoustique type sondeur ou sonar.
- Ne positionner qu'un seul bateau à la fois dans la zone de vigilance.
- Limiter le temps d'observation à 30 min.
- Ne jamais tenter de nourrir, jeter des ordures, toucher ou nager avec un cétacé.
- Redoubler de vigilance si l'on constate la présence de nouveau-nés.

Les cétacés peuvent décider spontanément de s'approcher à moins de 100 mètres du bateau comme c'est souvent le cas avec les dauphins venant à l'étrave du bateau. Dans ce cas, réduire l'allure du bateau jusqu'au point mort et couper le moteur du bateau.

Contribuez



One Ocean étudie les populations de cétacés au large du bassin d'Arcachon et du golfe de Gascogne. Contribuez à la recherche scientifique en partageant vos observations à l'aide du QR Code.









Dauphins

Grand Dauphin

Occasionnel

Espèce la plus emblématique, le grand dauphin se démarque parmi les dauphins grâce à son corps plus massif et à sa couleur gris foncé. Il mesure environ 3 mètres.



Dauphin Commun

Fréquent



Espèce la plus abondante du Golfe de Gascogne, le dauphin commun est reconnaissable à son flanc de couleur jaune et blanc en contraste avec le haut du corps gris foncé. Il mesure environ 2,5 mètres et il est souvent confondu avec le dauphin bleu et blanc.

Marsouin Commun

Occasionnel

Le plus petit cétacé de l'océan Atlantique le marsouin est reconnaissable à sa petite tête sans bec et à une nageoire dorsale peu prononcée. Il mesure environ 1.5 mètre.

Dauphin de Risso

Occasionnel



Reconnaissable à sa couleur grise et ses nombreuses cicatrices sur le corps, le dauphin de Risso à une tête bombée et une grande dorsale pointue. Il mesure environ 4 mètres.

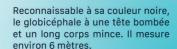
Dauphin Bleu et Blanc

Occasionnel

Reconnaissable à ses trois bandes de couleur foncé en partant de l'œil et s'étirant jusque sur le flanc. Il mesure environ 2 mètres et il est souvent confondu avec le dauphin commun.

Globicéphale Noir

Occasionnel



Baleines

Rorqual Commun

- Identification : se déplace généralement seul, de couleur gris foncé et ne montre que très rarement sa nageoire caudale
- Taille : jusqu'à 20m de long, animal massif et très élancé
- Souffle : en colonne jusqu'à 10m de haut, visible et audible à plus de 100m

Grand Cachalot

Occasionnel



- Taille : jusqu'à 15m de long, animal massif et trapu
- Souffle : incliné à 45° vers l'avant et vers la gauche, jusqu'à 6m de haut

Baleine à bec de Cuvier

Occasionne



• Taille: jusqu'à 7m de long, animal long et robuste

Espèces rares

Orque



Baleine à bosse